Fongicide PHOSTROL[MC]

FONGICIDE

USAGE COMMERCIAL
LIQUIDE

GROUPE	33	FONGICIDE

FONGICIDE POUR L'UTILISATION DANS LES LÉGUMES-FLEURS ET LÉGUMES POMMÉS DU GENRE *BRASSICA*, LES FRAMBOISES, LES CUCURBITACÉES, LES RAISINS, LES LÉGUMES-FEUILLES VÉRITABLES, LES POMMES DE TERRE, LES FRAISES, LES TOMATES, LES PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR ET LE GAZON

GARANTIE: Phosphates monobasique et dibasique de sodium, de potassium et d'ammonium .. 53,6 %

ATTENTION – IRRITANT CUTANÉ

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30449
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 0,1-1050 L, vrac

Engage Agro Corporation
1030 Gordon St.
Guelph, ON
N1G 4X5

[MC] PHOSTROL est une marque de commerce d'Engage Agro Corporation

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Afin de réduire le ruissellement a partir des sites traites vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacte ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traite et le bord du plan d'eau.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-336-2983

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer ce produit ni faire en sorte qu'il puisse être absorbé par la peau. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou de se rendre aux toilettes. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément des vêtements de la maisonnée avant de les remettre.

Les applicateurs, les personnes qui s'occupent du mélange et du chargement et les autres personnes qui manipulent ce produit doivent porter : une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes et des lunettes de protection. Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle (EPP) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible. Entreposer et laver l'équipement de protection individuelle séparément des vêtements de la maisonnée.

Ne pas faire paître le bétail dans les champs traités, ni le nourrir du fourrage ou du foin traités.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des secteurs d'habitation ou d'activités humaines comme les maisons, les chalets, les écoles ou les aires récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de la température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de Croplife Canada au www.croplife.ca.

PRÉCAUTIONS POUR L'ÉPANDAGE AÉRIEN

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement toute l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation
Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques a l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - application de pesticides par aéronef* élaboré par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides (Comité FPT) doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire
Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le préposé au sol de même que les préposés au mélange et au chargement doivent porter une combinaison, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel présent au site de traitement doit bien se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Précautions spécifiques au produit
Lire toute l'étiquette et s'assurer de bien le comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, communiquez avec le fabricant en composant le 1-866-613-3336 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant provincial en agriculture. Appliquer la dose recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 50 litres par hectare.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Élimination du contenant

Contenant recyclable
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vidé et rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit frais et au sec, sécuritaire et bien aéré. Afin de prévenir toute contamination, ne pas entreposer à proximité d'aliments destinées a la consommation humaine ou animale. Conserver les pesticides dans leur contenant d'origine. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Ne pas entreposer près de flammes nues.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, noter que le FONGICIDE PHOSTROL[MC] contient un fongicide du groupe 33. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au FONGICIDE PHOSTROL[MC] ou à d'autres fongicides du groupe 33. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le FONGICIDE PHOSTROL[MC] ou d'autres fongicides du groupe 33 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes agents pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer ce produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si c'est possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Engage Agro Corporation au 1-866-613-3336 ou à www.engageagro.com.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] supprime différents pathogènes dans les légumes-fleurs et légumes pommés du genre *Brassica*, les framboises, les cucurbitacées, les raisins, la laitue, les pommes de terre, les fraises, les tomates, les plantes ornementales cultivées à l'intérieur et à l'extérieur et le gazon. Lorsqu'il est appliqué conformément aux directives de l'étiquette, le FONGICIDE PHOSTROL[MC]

protège les cultures mentionnées contre les pertes de rendement et de qualité dues aux maladies des cultures. Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être appliqué par voie terrestre sur toutes les cultures mentionnées. Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne sur les pommes de terre.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatiques.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, les sources d'eau potable ni les habitats aquatiques en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

Application au moyen d'un pulvérisateur pour grandes cultures : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de diamètre inférieur aux tailles moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être placée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** diriger le jet au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de cette zone, du côté face au vent).

Application aérienne : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de diamètre inférieur aux tailles moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, la disposition des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

DIRECTIVES GÉNÉRALES

- Le mélange de ce produit avec certains agents tensioactifs, engrais foliaires ou d'autres pesticides peut causer des dommages à la culture. Déterminer la sensibilité de la culture en appliquant l'association des produits voulue sur une petite parcelle de la culture et évaluer celle-ci après 3 à 7 jours pour voir s'il y a des effets négatifs.
- L'application du FONGICIDE PHOSTROL[MC] en association avec d'autres produits lorsque la température est supérieure à 32 ºC, peu de temps après des précipitations ou pendant le changement de couleur du fruit peut potentiellement causer des brûlures sur les fruits. Appliquer avec une extrême prudence en présence de telles conditions.
- NE PAS appliquer par voie aérienne, sauf sur les cultures pour lesquelles l'étiquette donne expressément des directives pour ce type d'application.
- Il est recommandé de respecter un délai d'attente de 12 heures avant de retourner sur les lieux traités, pour tous les usages décrits sur l'étiquette à l'exception du gazon. Pour le gazon, on peut retourner sur les lieux traités une fois que la solution pulvérisée a séché.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Avant de procéder au mélange, nettoyer la cuve du pulvérisateur en suivant les recommandations de nettoyage décrites sur l'étiquette du dernier produit utilisé.

2. Remplir la cuve du pulvérisateur à moitié du volume d'eau désiré et mettre l'agitateur en marche.
3. Ajouter la quantité requise du FONGICIDE PHOSTROL[MC] dans la cuve.
4. Tout en poursuivant l'agitation, remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré.
5. Poursuivre l'agitation pendant le mélange et l'application. NE PAS laisser le mélange reposer sans agitation.
6. Après l'utilisation, rincer et nettoyer la cuve à fond. Rincer l'équipement de pulvérisation à fond après chaque usage et appliquer l'eau de rinçage sur la surface traitée.

DIRECTIVES POUR LES MÉLANGES EN CUVE

Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être mélangé en cuve aux fongicides énumérés dans les tableaux. Utiliser conformément aux directives et précautions les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange. Ne pas mélanger le FONGICIDE PHOSTRO[MC]L avec un produit, quel qu'il soit, dont l'étiquette contient une mise en garde contre un tel mélange. Appliquer les mélanges aux doses homologuées pour les ravageurs ciblés. Déterminer la sensibilité de la culture avant d'appliquer le mélange du FONGICIDE PHOSTROL[MC] et des produits d'association.

MODE D'EMPLOI DANS LE SOUS-GROUPE 5A : LÉGUMES-FLEURS ET LÉGUMES POMMÉS DU GENRE BRASSICA			
Culture	**Pathogène**	**Dose (L/ha)**	**Remarques**
Brocoli, brocoli de Chine, chou de Bruxelles, chou pommé, chou chinois (pé-tsaï), chou chinois (gaï-choï), chou-fleur, chou brocoli, chou-rave.	Répression du mildiou *(Peronospora parasitica)*	2,9-5,8	Pour la répression préventive du mildiou, commencer les traitements foliaires lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 21 jours.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL[MC] dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par les maladies est modérée ou élevée. Ne pas faire plus de 4 applications par année.			

MODE D'EMPLOI DANS LES FRAMBOISES			
Culture	**Pathogène**	**Dose (L/ha)**	**Remarques**
Framboise, noire et rouge, framboise sauvage et cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.	Répression du pourridié phytophthoréen *(Phytophthora* spp.)	5,2	Applications foliaires au printemps : pour la répression préventive du pourridié phytophthoréen dans les nouvelles plantations, commencer les traitements lorsque les plants produisent de nouvelles pousses de 2 à 7,5 cm (1-3 po). Dans les plantations établies, commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 45 à 60 jours.

			Applications foliaires à l'automne : pour la répression préventive de la pourriture des racines (pourridié) causée par le genre *Phytophthora*, commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre, au besoin, à intervalles de 21 à 28 jours.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL[MC] dans au moins 400 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par les maladies est élevée. Ne pas faire plus de 4 applications au cours d'une même saison culturale.			

MODE D'EMPLOI DANS LES CUCURBITACÉES			
Culture	**Pathogène**	**Dose (L/ha)**	**Remarques**
Courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible, momordique (*Momordica* spp.), melon véritable, citrouille, courge d'été et d'hiver, melon d'eau.	Répression du mildiou *(Pseudoperonospora cubensis)*	2,9-5,8	Pour la répression préventive du mildiou dans les cucurbitacées, commencer les traitements foliaires lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours. Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être mélangé en cuve avec Bravo 500, Bravo 720 ou Bravo Ultrex. Lire et respecter le mode d'emploi précisé sur l'étiquette de chaque produit.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL[MC] dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par les maladies est élevée. Ne pas faire plus de 7 applications au cours d'une même saison culturale.			

MODE D'EMPLOI DANS LES RAISINS			
Culture	**Pathogène**	**Dose (L/ha)**	**Remarques**
Raisins, cultivars et/ou hybrides	Mildiou (*Plasmopara viticola*)	2,9-5,8	Pour la suppression préventive du mildiou, commencer les traitements foliaires lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 jours, si nécessaire.

Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL[MC] dans au moins 500 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte si la pression exercée par les maladies est modérée ou élevée. À cause de la sensibilité de certaines variétés, déterminer la sensibilité avant d'utiliser le FONGICIDE PHOSTROL[MC]. Ne pas faire plus de 4 applications au cours d'une même saison culturale.

MODE D'EMPLOI DANS LÉGUMES-FEUILLES VÉRITABLES			
Culture	**Pathogène**	**Dose (L/ha)**	**Remarques**
Laitue pommée et frisée, cresson de terre, endive, radicchio	Mildiou *(Bremia lactucae)*	2,9-5,8	Pour la suppression préventive du mildiou dans les légumes-feuilles véritables, commencer les traitements foliaires lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours, si nécessaire.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL[MC] dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par les maladies est modérée ou élevée. Ne pas faire plus de 7 applications au cours d'une même saison culturale.			

MODE D'EMPLOI DANS LES POMMES DE TERRE			
Culture	**Pathogène**	**Dose (L/ha)**	**Remarques**
Pomme de terre	Répression de la pourriture rose (*Phytophthora erythroseptica*)	5,8-11,6	Dans le sillon : Appliquer en bande au moment du semis, directement par-dessus le planton avant la fermeture du sillon. Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être mélangé en cuve avec les produits énumérés dans le tableau ci-dessous*. Lire et respecter le mode d'emploi précisé sur l'étiquette de chaque produit.
	Mildiou (*Phytophthora infestans*)	2,9-11,6	Applications foliaires : pour la suppression préventive du mildiou et la répression préventive de la pourriture rose, commencer les traitements (par voie terrestre ou aérienne) lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours.
	Répression de la pourriture rose (*Phytophthora erythroseptica*)	5,8-11,6	

			Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être mélangé en cuve avec les produits énumérés dans le tableau ci-dessous*. Lire et respecter le mode d'emploi précisé sur l'étiquette de chaque produit.
	Mildiou (*Phytophthora infestans*) Pourriture rose (*Phytophthora erythroseptica*)	0,42 L dans 2 L d'eau pour 1 tonne de tubercules	Suppression après la récolte : Appliquer directement sur les tubercules; s'assurer d'une couverture complète et uniforme.

Application dans le sillon : Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL[MC] dans au moins 30 L d'eau/ha.
Application foliaire : Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL[MC] dans au moins 200 L d'eau/ha.
Application aérienne : Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL[MC] dans au moins 50 L d'eau/ha.

Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte et après la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par les maladies est modérée ou élevée. Ne pas faire plus de 7 applications au cours d'une même saison culturale.

***Produits d'association** :

Pourriture rose	Dans le sillon	Ridomil Gold 480SL
	Foliaire	Ridomil Gold MZ 68WP (sac hydrosoluble), Ridomil Gold MZ 68WG, Ridomil Gold Bravo Twin Pack
Mildiou	Foliaire	Bravo 500, Bravo ZN, Echo 720, Echo 90DF, Ridomil Gold Bravo Twin Pack, Dithane F-45, Dithane DG 75, Dithane DG Rainshield NT, Manzate Pro-Stick, Gavel 75DF, Penncozeb 75 DF

MODE D'EMPLOI DANS LES FRAISES			
Culture	**Pathogène**	**Dose (L/ha)**	**Remarques**
Fraises	Pourriture cuir/amère (*Phytophthora cactorum*)	4,1	Pour la suppression préventive de la pourriture cuir/amère, commencer les traitements foliaires à 10 % de floraison et au début de la nouaison et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours si les conditions sont favorables au développement de la maladie.

Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL[MC] dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être appliqué jusqu'à 3 jours avant la récolte. Utiliser l'intervalle le plus court si la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée ou sur les variétés sensibles à la maladie. Ne pas faire plus de 4 applications au cours d'une même saison culturale.

MODE D'EMPLOI DANS LE SOUS-GROUPE 8-09A : TOMATES			
Culture	**Pathogène**	**Dose (L/ha)**	**Remarques**
Tomate du désert, tomate groseille, morelle scabre, baie de goji, cerise de terre, morelle réfléchies, tomatille, tomate, cultivars, variétés et hybrides de ces denrées	Répression du mildiou (*Phytophthora infestans)*	2,9-5,8	Commencer les traitements foliaires immédiatement après le repiquage au champ. Poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours si les conditions sont favorables au développement de la maladie.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL[MC] dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL[MC] peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée. Ne pas faire plus de 4 applications au cours d'une même saison culturale.			

MODE D'EMPLOI DANS LES PLANTES ORNEMENTALES			
Culture	**Pathogène**	**Dose (L/ha)**	**Remarques**
Cultivées en serre et à l'extérieur, plantes à massif, en pot et en fleurs coupées	Répression du pourridié phytophthoréen (*Phytophthora* spp.)	2,9-5,8L/1000 L d'eau	Pour la répression préventive du pourridié phytophthoréen, commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 30 jours, si nécessaire. Ne pas utiliser plus de 3750 L d'eau/ha. Ne pas appliquer plus d'une fois tous les 30 jours.
		1,2-5,6 L/1000 L d'eau	Traitement par bassinage : Pour la répression préventive du pourridié phytophthoréen, appliquer 10 L de solution par m^2. Répéter les applications à intervalles de 30 jours, si nécessaire. Ne pas appliquer plus d'une fois tous les 30 jours.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL[MC] dans au moins 1000 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Utiliser la dose la plus forte si la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée. Déterminer la sensibilité de la culture avant d'utiliser le FONGICIDE PHOSTROL[MC] sur les plantes ornementales. Ne pas faire plus de 6 applications au cours d'une même saison culturale.			

MODE D'EMPLOI DANS LE GAZON			
Gazon	**Pathogène**	**Dose (L/ha)**	**Remarques**
Terrains de golf, gazonnières, surfaces gazonnées municipales, industrielles et résidentielles.	Répression de la brûlure pythienne (*Pythium aphanidermatum*)	130-260	Pour la répression préventive de la brulure pythienne, commencer les traitements foliaires lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 14 jours, si nécessaire. Utiliser de 4 à 20 L d'eau/100 m^2.
Ne pas tondre ni irriguer le gazon traité tant que la solution pulvérisée n'est pas sèche. Utiliser la dose la plus forte si la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée. Ne pas faire plus de 4 applications au cours d'une même saison de croissance.			